

Lettre Soutien à la parentalité



SOMMAIRE

- p.2.3 - Des réseaux pilotés par le Caf de l'Essonne : une dynamique partenariale bien engagée
 - p.3 - Zoom acteur
 - Réaap 2017 : de nouveaux projets sur les territoires
 - p.4 - Le nouveau Schéma départemental de l'enfance et des familles du Conseil départemental (Sdef) : c'est parti !
 - La Maison des Part'Âges

n°7 - 2^{ème} semestre 2017

Le Soutien à la parentalité se caractérise par une grande diversité de dispositifs et propose une importante offre de services et d'actions, favorisant de multiples partenariats. Sa mise en œuvre repose sur le dynamisme des acteurs locaux qu'il convient de soutenir et d'encourager dans le cadre de réseaux.

Ce septième numéro abordera un sujet d'actualité : "une dynamique partenariale engagée".

Ainsi, la Caf pilote des réseaux partenariaux : le réseau des Relais d'assistants maternels (Ram), le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap), le réseau des Lieux d'accueil enfants-parents (Laep) lancé avant l'été et enfin le Réseau acteurs jeunesse (Réaj) en cours de création.

Dans ce numéro, vous seront ensuite présentées les actions de soutien à la parentalité développées par plusieurs associations de prévention spécialisée ainsi qu'un bilan chiffré des actions Réaap et Clas.

Enfin, vous découvrirez deux brèves, l'une sur le nouveau Schéma départemental de l'enfance et des familles du Conseil départemental (Sdef), l'autre sur l'association La Maison des Part'Âges.

Bonne lecture.

Des réseaux pilotés par la Caf de l'Essonne : une dynamique partenariale bien engagée.

Dans le cadre des orientations nationales des politiques familiales, les Caf impulsent un travail partenarial en réseaux afin de créer une dynamique entre acteurs. En Essonne, les réseaux se sont constitués d'abord autour de deux thématiques : enfance et parentalité. Une troisième émerge : la jeunesse.

De quels réseaux parle-t-on ? Pourquoi ? Pour qui ?

Qu'est-ce qu'un réseau ?

« **Un réseau est un ensemble d'acteurs** (institutions, associations, structures, personnes ressources) organisé sur la base d'une thématique, sur un territoire donné. Cette organisation favorise, en particulier, la mutualisation des bonnes pratiques et la complémentarité des compétences. **Les acteurs agissent ainsi dans un objectif commun, selon des normes et des valeurs partagées : coopération volontaire pour la mise en place d'une politique ou la prise en charge d'une thématique** ».

Prisma Conseil & Formation - Véra Ribault.



Réseau Ram - journée du 21 juin 2017 sur la posture des animatrices Ram et l'information de 1^{er} niveau délivrée auprès des familles et des professionnels - Caf Essonne ©

Le réseau des Relais assistants maternels (Ram) et le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap) : une dynamique efficace et efficiente.

Le réseau Ram

La Caf octroie un agrément, accompagne et soutient financièrement le déploiement des Ram sur le département. L'objectif du réseau consiste à travailler au plus près des animatrices pour optimiser l'offre de service proposé aux familles, aux assistants maternels et aux gardes à domicile.

Ainsi le réseau Ram permet de développer des outils communs qui participent à l'optimisation de l'activité des Ram.

Le réseau permet également des échanges entre professionnels sur leurs pratiques et l'harmonisation de celles-ci.

Il permet ainsi la professionnalisation des animateurs notamment par l'organisation d'interventions de partenaires départementaux (Pmi, Direccte, etc...).

En Essonne, 83 animatrices reçoivent familles et professionnels dans 71 Ram agréés. Leurs travaux sont coordonnés et animés par Stéphanie Lefebvre, référente accueil individuel de la Caf.

Quelques chiffres clés

71
Relais
assistants
maternels

83
animateurs dont 25
nouvellement arrivés
depuis 2015

2 à 3
réunions réseau par an et
100 % de participation
au réseau Ram

Le réseau Réaap

L'animation du dispositif Réaap est portée par la Caf de l'Essonne depuis 2005. Elle permet de confronter les pratiques de chaque porteur de projet sur des thématiques diverses et variées. Lors des rencontres annuelles, l'animatrice du réseau veille à la mutualisation et à la valorisation des expériences.

L'animatrice départementale propose un accompagnement et un soutien aux projets locaux. Des interventions extérieures ponctuent ces rencontres parmi lesquelles :

- l'animation autour de l'utilisation du jeu « À chacun son chez soi » avec l'association « Le Jardin des parents » qui facilite l'émergence d'un groupe de paroles,
- une formation sur l'animation de groupe par « L'École des parents », pour accompagner des bénévoles dans le déroulement de leur action.

L'accompagnement à la parentalité, l'implication et la co-construction des projets avec les parents sont les grands axes de travail du réseau. La communication en direction des familles est un enjeu majeur. **La dernière rencontre réseau s'est tenue le 29 juin 2017 avec la sensibilisation de 29 acteurs dont 10 nouveaux intégrant le Réaap.**

Les réseaux animés par la Caf de l'Essonne ont permis d'enclencher une vraie dynamique partenariale, réunissant à chaque rencontre de nombreux acteurs. Forts de cette expérience, de nouveaux réseaux sont en cours de création : les Lieux accueil enfants-parents (Laep) et les Réseaux acteurs jeunesse (Reaj).

Le réseau Laep

Lancé en mai 2017 avec la participation de 25 professionnels, soit 12 structures labellisées, le réseau Laep partage les mêmes finalités que le réseau Ram. C'est un espace de rencontres et d'échanges entre accueillants souvent confrontés à des questionnements et des enjeux partagés, qui se décline en trois volets.

Le réseau Reaj

La Caf de l'Essonne est animée par la volonté de développer une orientation stratégique dédiée à la jeunesse dans le cadre du Schéma départemental d'accompagnement des familles de l'Essonne (Sdaf) signé le 7 juillet 2016.

Dans le cadre de l'expérimentation des Réseaux acteurs jeunesse, elle propose de susciter, d'accompagner et/ou de formaliser la mise en réseau des acteurs d'un territoire intervenant auprès des jeunes. **Les objectifs** : renforcer l'interconnaissance des acteurs, améliorer la lisibilité des interventions, favoriser la diffusion de la connaissance, des compétences et de l'information, développer des actions innovantes et concertées.

Trois territoires essonniers font l'objet de cette expérimentation : la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la Ville d'Évry. **Expérience à suivre lors de la prochaine lettre Soutien à la parentalité, édition 2018.**

ZOOM ACTEUR !

Prévention spécialisée et soutien à la parentalité : d'autres pistes d'action.

Les acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance en Essonne développent, eux aussi, des actions de soutien à la parentalité.

Les neuf associations de prévention spécialisée, habilitées par le Conseil départemental, et œuvrant sur l'ensemble du département, proposent pour la plupart, des actions de soutien à la parentalité. Ainsi « Viry-Grigny Prév » et le « Cepfi » ont mis en place, en complément de leurs missions de prévention spécialisée, **un lieu dédié à l'accueil et l'écoute en faveur des parents et de leurs enfants.**

Pour ce faire, ces deux associations font appel à l'expertise de psychologues cliniciens et de thérapeutes familiaux et peuvent, le cas échéant, orienter les parents qui le souhaitent vers des services spécialisés. Un article présentant spécifiquement ces actions sera publié prochainement.

www.cepfi.com • virygrignyprevention@orange.fr

Volet n°1 • Création d'outils

Élaboration des outils départementaux, à prioriser en fonction du degré de priorité.

Volet n°2 • Informations, échanges d'expériences appui méthodologique

Temps d'échanges portant sur des informations générales et des retours d'expériences entre professionnels de Laep. Des rencontres thématiques seront programmées en fonction du choix et des propositions des accueillants.

Volet n°3 • Formation / Perfectionnement

Échanges sur la posture d'accueillant, intervention sur l'évaluation des résultats des Laep, actualisation des projets de fonctionnement.



Réaap 2017 :

DE NOUVEAUX PROJETS SUR LES TERRITOIRES.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel à projet Réaap 2017 :

- 45 projets ont été retenus sur 51 dossiers déposés,
- 69 actions seront développées sur le département,
- 10 nouveaux porteurs de projet ont rejoint le réseau dont un porteur de projet associatif intervenant sur une zone géographique non pourvue jusqu'à présent : la Ferté-Alais et ses environs,
- D'autres sont venus étoffer le réseau local des villes de Corbeil-Essonnes (cinq), Evry (un), Longjumeau (un), Ste Geneviève des Bois (un) et Étampes (un).

Le nouveau Schéma départemental de l'enfance et des familles du Conseil départemental (Sdef) : c'est parti !

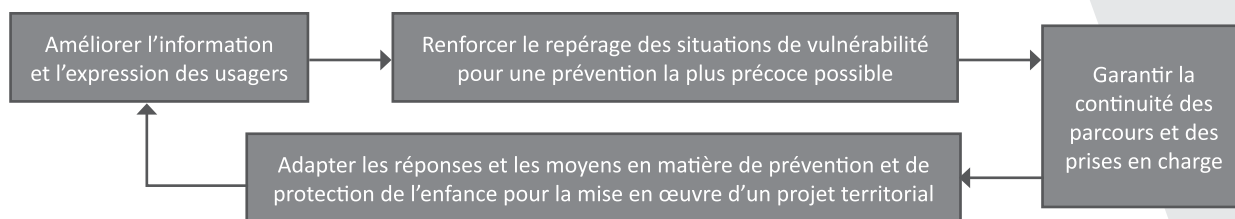
Voté par l'Assemblée départementale en mars, le 4^{ème} Sdef (2017-2021) de l'Essonne s'inscrit dans l'engagement du Président du Conseil départemental de faire de 2017 l'année de l'enfance.

Ce schéma de l'enfance et des familles a pour ambition de :

- valoriser la participation des usagers,
- donner une priorité à la prévention précoce et à la promotion de la santé globale.

Il met l'accent sur la sécurisation du parcours à l'aide sociale à l'enfance et contribue à la redéfinition des rôles et responsabilités de chacun des acteurs, dans une recherche de plus grande efficacité de la prise en charge des mineurs.

Le schéma s'articule autour de quatre axes structurants :



La mise en œuvre des actions du Sdef s'opèrera de façon progressive avec la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés et en lien avec le Schéma départemental d'accompagnement des familles (Sdaf) animé par la Caf.

La Maison des Part'Âges

Un nouveau porteur de projet Réaap sur le territoire Sud-Est.



L'association anime un réseau d'acteurs professionnels et associatifs. Elle est soutenue par de nombreux partenaires institutionnels (la Caf, le Conseil départemental, les services de l'État, l'Éducation nationale, la Mutualité sociale agricole, l'Agence régionale de santé) et associatifs (l'Union départementale des associations familiales, la Fédération départementale des centres sociaux, Essonne actives) ainsi que la Communauté de Communes du Val d'Essonne et de nombreuses communes dont : Orveau, Cerny, La Ferté-Alais, d'Huisson Longueville, Aulne, Mondeville, Boutigny-sur-Essonne, Auvernaux.

Elle est organisée en 3 missions :



À vos agendas !

Les 25 et 26 novembre 2017 :
Forum sur la parentalité et l'accompagnement des familles

ET LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (Clas) 2017/2018 ?

L'appel à projet a mobilisé à nouveau de nombreux porteurs de projets associatifs, municipaux et intercommunaux.

Plus de 60 dossiers ont été déposés pour répondre au plus près des besoins des enfants et des parents.

Directeur de la publication : Christine Mansiet, Directrice de la Caf de l'Essonne

Rédacteur en chef : Laurent Courtois, responsable communication

Les membres de la rédaction :

Caf de l'Essonne : Laurent Courtois, Hatice Calik,

Gabrielle Lanzarotti, Stéphanie Meyer

Conseil départemental de l'Essonne : Nicolas Semenou

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne : Éric Vegas Dangla

Conception et réalisation : agence COM&O

Dépot légal : 2^{ème} semestre 2017 - Impression SIRI Paris

N° ISSN 2275-7104

